

Assemblée générale de l'Alliance suisse des gardes-malades

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **31 (1923)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

hommes, femmes et enfants vivaient là, indifférents et prostrés, les yeux caves et hagards, semblant suivre encore les péripéties de la tragédie à laquelle ils venaient d'échapper.

Aussitôt et après entente avec le Ministre de l'Intérieur, je réquisitionnai 14 usines à proximité de Phalère.

A quatre reprises différentes, je fis évacuer les agglomérations trop compactes du Pirée, et ce fut ces jours-là un cortège bien lamentable qui se déroula jusqu'à Phalère. A la hâte 4 cuisines furent installées et bientôt il me fut possible de donner la subsistance à ces malheureuses épaves, la plupart des femmes et des enfants.

Il est à remarquer que si les mères et les femmes enceintes étaient nombreuses parmi les réfugiés, les hommes étaient rares, et plus rares encore les jeunes filles quelque peu avantagées physiquement. Les premiers, on le sait, ont été massacrés ou déportés; quant aux jeunes filles, une fois débarquées, les plus jolies étaient l'objet de propositions équivoques faites sous le couvert de la bienfaisance. La traite des blanches s'opéra sur une grande échelle, et ces jeunes filles allèrent compléter l'effectif des pensionnaires des trop nombreuses maisons publiques. Pour mettre fin à ce honteux trafic, j'insistai auprès du gouvernement pour qu'il mit à ma disposition quelques agents de police. Mais je dois ajouter qu'en dépit d'ordres précis et malgré la présence de gendarmes, les racoleuses poursuivaient leur triste be-

sogne. Je dus moi-même en éconduire sévèrement. Depuis, le Pirée est devenu un lieu de dépravation.»

Peu à peu la répartition de tous ces miséreux qui, pris d'une effroyable panique, avaient fui devant les armées turques, put se faire dans toute la Grèce et dans les îles qui en dépendent. Mais leur nombre dépasse le million, et ce sont des individus qui n'ont pu sauver que ce qu'ils avaient sur le corps. Aussi le Comité international a-t-il fait appel aux Croix-Rouges du monde entier, et c'est grâce à leur appui qu'il a été possible de parer au plus pressé.

En Anatolie aussi on rencontre des situations horribles; des villes qui avaient plus de 6000 maisons n'en comptent plus que 200; d'autres ont été totalement détruites, de sorte que la population campe en plein air, et nous sommes au début de l'hiver!

Le rapport des délégués dit:

«Tous deux nous avons assisté depuis 1918 à beaucoup de calamités, mais nous n'avons jamais eu à nous occuper d'une mission plus pénible que ce pèlerinage à travers ces ruines, ni connu de plus triste spectacle que l'aspect des habitants dont la physionomie traduisait encore l'épouvante et la stupeur. Involontairement notre pensée était ramenée vers Pompéï et Messine.»

La Croix-Rouge suisse a tenu à collaborer aussi à ce sauvetage de vies humaines et a adressé fr. 2000 au Comité international en faveur des victimes de la récente guerre du Proche-Orient.

Assemblée générale de l'Alliance suisse des gardes-malades à Bâle, le 12 novembre 1922

Les deux sections bâloises de l'Alliance ont fait une réception charmante aux dé-

légués et invités des autres sections, et le colonel Dr Bohny, président de la Croix-

Rouge suisse, a bien voulu honorer la réunion de sa présence.

Malgré le temps affreux, plus de cent membres, dont 56 délégués officiels se sont rencontrés dans la grande salle du Schützenhaus où un banquet excellent leur fut servi. Les huit sections étaient représentées et tous les membres du Comité central sortant de charge étaient présents.

En ouvrant la séance — vraie « fête de famille » dit-il — le président M. le Dr Ischer se plaît, dans son rapport, à constater la bonne marche de l'association qui compte aujourd'hui plus de 1500 membres, et la prospérité de l'Alliance qui a maintenant pris racine dans toutes les régions du pays, et qui s'impose de plus en plus à tous ceux qui ont besoin d'infirmières capables, de bonnes releveuses, de gardes d'enfants dévouées et d'infirmiers consciencieux.

Les comptes sont approuvés sans discussion; le résultat de l'exercice écoulé permet de verser fr. 1000 à la caisse de secours. Celle-ci, grâce au don de 20 000 francs de la Croix-Rouge suisse, et à un versement de fr. 5000 du Home d'infirmières à Dayos, ainsi qu'aux nombreuses contributions volontaires de la part des membres de l'Alliance, atteint aujourd'hui fr. 76 000.

Le président rappelle que le siège social qui est depuis six ans à Berne doit changer, et — au nom du Comité central — propose qu'il soit transféré à la section de Neuchâtel. Cette proposition est adoptée par acclamation. Au nom de la section qu'il préside depuis sa fondation, le Dr C. de Marval remercie pour la confiance témoignée à sa société, sollicite l'indulgence des membres de l'Alliance, et invite l'assemblée à se lever en signe de reconnaissance à l'endroit du président sortant de charge et des membres du Comité central qui n'ont cessé de vouer

tous leurs soins aux nombreuses questions du nursing en Suisse.

On passe à la nomination du Comité central. C'est le comité sortant de charge qui propose des amputations; il se considère comme un rouage trop lourd et pense qu'il y aurait avantage à diminuer le nombre de ses membres. La section de Zurich n'est pas de cet avis et voudrait que les sections fussent représentées au central proportionnellement au nombre de leurs membres, ce qui entraînerait une notable augmentation du comité directeur.

Comme cette manière de voir n'est pas partagée par les autres sections, Zurich retire sa proposition et l'assemblée décide de nommer 8 délégués plus le président, ce qui, avec les deux représentants de la Croix-Rouge, donne un comité de 11 membres.

Sont nommés par acclamation: le Dr C. de Marval comme président; le directeur Muller, de Bâle; l'infirmier Hausmann, de Bâle; la directrice du « Lindenhof », sœur Erica Michel, de Berne; M^{lle} Girod, de Genève; sœur Hélène Nager, de Lucerne; sœur Maria Quinche, de Neuchâtel; sœur Lydia Dieterli, de St-Gall; la directrice Schneider, de Zurich.

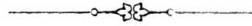
Les Drs Ischer et Scherz restent comme représentants de la Croix-Rouge.

On passe ensuite à la question du costume, question épineuse, qui a soulevé bien des discussions depuis plusieurs années et qui doit être résolue définitivement en assemblée générale. Sœur Hélène Nager, présidente de la commission du costume (et qui en cette qualité a cherché — sans y parvenir du reste — à obliger toutes les intéressées), présente une série de mannequins et donne les explications nécessaires sur les étoffes proposées, la coupe, les tabliers, etc. Deux modèles de bonnets, l'un souple, l'autre à bord empesé, sont adoptés. La robe de travail en

toile bleu-marin rayée de blanc, la robe de sortie qui sera noire, et les différents modèles de manteaux soulèvent peu de critiques et sont finalement adoptés à une grande majorité.

A la satisfaction générale, cette question du costume qui revenait depuis trop longtemps à l'ordre du jour, est enfin réglée (pour combien de temps, le sait-

on?) et la séance est levée pour faire place à une collation offerte par les sections bâloises. Le café et le thé coulent à flots; les conversations sont animées, et les gais propos s'échangent d'autant plus volontiers que — dans la profession d'infirmier — ces rencontres sont plus rares, partant plus appréciées.



Répartition des 1548 membres de l'Alliance suisse des gardes-malades:

Section	Infirmières	Infirmiers	Releveuses et gardes d'enfants	Totaux
Bâle	105 (100)	18 (20)	13 (15)	136 (135)
Bâle hôpital	39 (38)	1 (—)	— (—)	40 (38)
Berne	294 (290)	10 (12)	23 (32)	327 (334)
Genève	73 (64)	21 (21)	22 (15)	116 (100)
Lucerne	38 (29)	2 (2)	— (—)	40 (31)
Neuchâtel	75 (79)	5 (5)	15 (14)	95 (98)
S ^t -Gall	26 (—)	7 (—)	19 (—)	52 (—)
Zurich	373 (377)	17 (19)	352 (362)	742 (726)
8 sections	1023 (977)	81 (79)	444 (438)	1548 (1494)

Les chiffres entre parenthèses concernent 1921.



Film sur la Russie

La Croix-Rouge suisse et le Comité suisse de secours aux enfants ont fait tourner un film cinématographique dans la région affamée de Russie, en partie à Tsaritzine.

Les vues montrent l'activité féconde des deux associations dont l'une, le Comité de secours aux enfants, entretient un très grand nombre de cuisines dans le gouvernement de Saratow et nourrit chaque jour des milliers d'enfants, tandis que l'autre s'occupe dans divers hôpitaux et asiles d'un grand nombre de petits malades.

Nous recommandons ce film intéressant aux sections comme moyen de propagande en faveur de notre mission en Russie.

Toute demande de renseignements doit être adressée au

Secrétariat général de la Croix-Rouge, à Berne,
9, rue des Cygnes.

